

Compte rendu

Mission d'information sur la candidature de la France à l'exposition universelle de 2025

Mardi

28 octobre 2014

Séance de 18 heures

Compte rendu n° 04

– Examen et adoption du rapport 2

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

**Présidence de
M. Jean-Christophe
Fromantin,
*Président***

M. le président Jean-Christophe Fromantin. Je laisse au rapporteur le soin de vous présenter ses conclusions.

M. Bruno Le Roux, rapporteur. Ayant travaillé en parfait accord pendant la mission, le président et moi-même avons tenu à cosigner l'introduction du rapport.

Dans ce document, je rappelle le rôle qu'a joué notre pays dans les expositions universelles et la manière dont celles-ci l'ont marqué. Nous avons toujours ce feu qui permet de présenter au monde des éléments qui touchent à notre patrimoine et à la capacité d'innovation de notre pays.

Je me demande également ce que peut apporter une nouvelle candidature de la France. Celle-ci possède tous les atouts qui ont assuré le succès des précédentes expositions.

En outre, la vision à moyen terme sur un projet mobilisateur est une opportunité pour notre pays, qui a du mal à se rassembler autour de grandes valeurs. Le consensus suscité par l'exposition universelle n'a rien de factice. Il pourra créer un mouvement profond, dont profitera toute la société pendant les dix prochaines années.

Au fil des auditions, nous avons tenté d'identifier les conditions à même d'assurer la réussite de l'exposition universelle. Nous nous sommes appuyés sur les travaux déjà menés par ailleurs, tant par les jeunes que par des entreprises et par l'association ExpoFrance 2025. Quand M. Jean-Louis Borloo a demandé à la Conférence des présidents de créer une mission d'information, c'était pour que l'Assemblée nationale relaie les études en cours.

Nous avons repris les hypothèses de travail déjà élaborées avant la constitution de la mission. L'une d'elle était que l'exposition universelle soit non celle de Paris, mais du Grand Paris, voire des grandes métropoles régionales. Dans le rapport, je défends l'idée d'une exposition polycentrée, ce qui surprendra peut-être le Bureau international des expositions (BIE), mais qui sera en phase avec le projet du Grand Paris et les capacités d'accueil des grandes métropoles.

Pour identifier les bonnes pratiques qui nous permettront de relever le défi, j'ai examiné nos forces et nos faiblesses. Les travaux réalisés par les étudiants montrent l'importance du thème. J'ai réfléchi également aux enjeux quantitatifs et qualitatifs de l'accueil, liés à la question de l'hébergement et des transports. Avant d'imaginer de nouveaux investissements, il faut s'assurer que ceux qui sont prévus seront réalisés. En tant qu'élu de la Seine-Saint-Denis, je m'inquiète quand la RATP envisage de retarder la réalisation de certaines infrastructures. Une exposition universelle ne peut être organisée sans une parfaite desserte des aéroports.

En 2025, le numérique sera encore plus présent qu'aujourd'hui. C'est un facteur que nous avons pris en compte.

De même, nous ne pouvons ignorer la situation budgétaire de la France, au moment où nous rendons ce rapport. L'exposition doit pouvoir mobiliser des financements nouveaux, afin de ne pas être coûteuse pour les finances publiques, comme pourrait l'être l'organisation des jeux Olympiques.

Nous avons réfléchi à la réutilisation des monuments et sites existants ou de leurs abords. Même s'il existe toujours un enjeu architectural dans une exposition universelle, nous

n'allons pas reconstruire le Grand Palais ou la tour Eiffel, cent vingt-cinq ans plus tard. On peut en revanche donner une dimension architecturale aux projets qui conserveront leur utilité par la suite, comme des gares du Grand Paris. Les bénéfices doivent être pensés sur le plan touristique et économique, ainsi qu'en termes de qualité de vie.

Le rapport formule quinze recommandations.

La première invite le Président de la République à présenter la candidature de notre pays à l'organisation de l'exposition universelle de 2025.

La deuxième vise à associer les jeunes qui ont commencé à travailler sur le projet à la réalisation de toutes ses phases ultérieures. Dans dix ans, ceux qui ont aujourd'hui entre dix-huit et vingt-cinq ans seront responsables au sein des entreprises ou des administrations.

En troisième lieu, nous souhaitons que se constitue à l'Assemblée nationale un groupe d'études chargé de veiller à la bonne marche du projet et de préparer la proposition de loi posant les principes et des règles juridiques propres à l'organisation de l'exposition universelle. Il s'agit non de se substituer à l'organisation professionnelle qui sera mise en place, mais d'associer à la réflexion un groupe parlementaire de suivi et de faire évoluer la législation, par exemple fiscale, sur certains points.

La quatrième recommandation porte sur l'organisation des transports.

La cinquième concerne la mise en place d'une structure publique chargée de tirer les enseignements des grands projets portés par la France. Nous avons été choqués d'entendre d'anciens responsables, parfois d'anciens parlementaires comme Guy Drut, nous reprocher de manquer de mémoire et de ne pas tirer de leçons des échecs passés.

En sixième et septième lieu, nous préconisons d'organiser une exposition polycentrée, et d'utiliser le patrimoine bâti existant, notamment les gares emblématiques du Grand Paris et celles du réseau du Grand Paris-Express.

Viennent ensuite cinq propositions sur le nouveau modèle d'organisation.

Dès l'annonce de la candidature officielle de la France, il faut confier à une structure dédiée la mission de coordonner les initiatives publiques et d'engager le dialogue avec les acteurs privés mobilisés et regroupés au sein de l'association ExpoFrance 2025.

Il faut définir le modèle économique retenu, obtenir de l'État qu'il se porte garant de l'organisation de l'exposition, conformément aux règles du BIE, et adopter de nouveaux modes de financement.

Enfin, dès l'annonce de la candidature, il faudra mettre en œuvre un outil de contrôle de gestion afin que l'objectif d'équilibre des comptes puisse être respecté.

Les treizième, quatorzième et quinzième recommandations portent sur des éléments annexes, mais indispensables à la réussite du projet.

La mobilisation populaire doit intervenir dès le dépôt de la candidature, qui sera portée non seulement par la France mais par les Français.

En matière d'accueil, nous devons regarder la manière dont la Chine a fait participer sa population aux jeux Olympiques de Pékin ou à l'Exposition universelle de Shanghai. Pourquoi ne pas délivrer aux professionnels et aux particuliers un label « Expo 2025 », pour diffuser l'esprit de l'exposition au-delà de ses sites ? Notre collègue Hervé Pellois m'a indiqué que la mesure intéresserait, par exemple, les fermes auberges du Morbihan. Elle permettrait d'informer les visiteurs venus préparer ou visiter l'exposition universelle sur les structures d'accueil de notre pays, qui pourraient fonctionner en réseau.

Enfin, nous préconisons de nommer une entité responsable de l'ensemble des opérations de sécurité et de sûreté, afin de garantir aux participants, exposants et visiteurs, des conditions de séjour sereines.

M. le président Jean-Christophe Fromantin. Merci d'avoir rappelé le climat de concorde qui a présidé à nos travaux. Un projet d'exposition universelle perdrait de son crédit, s'il ne commençait pas sous de bons auspices.

Notre mission d'information devait d'abord s'interroger sur la pertinence d'un tel projet pour la France. Celui-ci lui offre des perspectives de rassemblement, de dynamique collective, d'innovation et de confiance. Ceux que nous avons auditionnés – une centaine de personnes, au total – ont été unanimes sur ce point.

Notre mission d'information devait aussi définir le modèle à retenir. Nous écartant de celui des expositions universelles du XXe siècle, nous proposons non de construire des pavillons dans un parc fermé mais d'utiliser le patrimoine existant, historique ou contemporain, et d'exploiter les projets en cours sur le réseau de transport. Nos interlocuteurs ont validé ce modèle. Quand nous l'avons auditionné, M. Christian Prudhomme a rappelé de manière émouvante, empreinte d'une vibration patriotique, que le Tour de France doit son succès au fait que cet événement sportif permet de découvrir la France. Nous devons adopter le même état d'esprit si nous voulons que l'exposition universelle valorise tout le territoire français.

Il faut aussi inventer un modèle économique qui ne génère pas de dépenses publiques et se tourner vers l'existant. Nous avons auditionné des chefs d'entreprise et des économistes, comme Jean-Hervé Lorenzi et Christian De Boissieu. Ceux-ci ont validé la pertinence d'un modèle qui n'exige pas l'amortissement des infrastructures, mais consacre tous les moyens à l'animation, à la rencontre et à l'échange d'expériences.

Enfin, nous devons réfléchir à la faisabilité du projet, ce qui suppose de maîtriser l'agenda – la candidature doit être déposée en 2016, pour un vote en 2018 – et de tirer les leçons de l'échec de la candidature française à de grands événements sportifs, comme les jeux Olympiques. La mission a constaté la sérénité du projet et son caractère extrêmement structuré. Les recommandations du rapport et le suivi de l'Assemblée nationale garantissent la maîtrise des échéances. Le dossier est tourné non seulement vers l'organisation d'un événement mais vers la réconciliation, l'audace et l'espérance. Valoriser des atouts dont notre pays a parfois du mal à être fier est un projet éminemment politique.

Mme Catherine Quéré. La mission a été si passionnante que je la vois s'achever avec tristesse. Certaines personnalités nous ont enthousiasmés, comme M. Vicente Gonzales Loscertales, secrétaire général du BIE, qui parle parfaitement français. La présentation des jeunes était originale, intelligente, moderne, inattendue et innovante. J'espère sincèrement que la candidature de la France aboutira.

M. Christophe Bouillon. L'énergie du président et du rapporteur, ainsi que leur bonne entente, ont été communicatives, et nous sommes fiers d'avoir participé à leurs travaux. Puisque nous nous prononçons en faveur d'une exposition polycentrée, pourquoi ne pas faire de la Seine la grande avenue de l'exposition universelle ? Le Grand Paris nous offre un levier, en termes de transport. La valorisation de l'axe Paris/Le Havre serait un atout supplémentaire pour le projet.

M. le président Jean-Christophe Fromantin. L'exploitation des nouvelles dynamiques territoriales va dans le sens du rapport. Il serait bon que l'exposition universelle serve à animer les corridors du Grand Paris.

M. le rapporteur. Il est encore temps d'en faire mention dans le rapport.

M. Yves Albarello. Le Grand Paris-Express, sur lequel le Premier ministre vient de rendre ses derniers arbitrages, arrivera à point nommé pour favoriser le succès de la candidature. Étant rapporteur de la mission sur la mise en application de la loi sur le Grand Paris, je suivrai attentivement l'évolution de ce dossier, car les annonces faites la semaine dernière par le président de la RATP justifient certaines inquiétudes.

On peut innover en laissant l'exposition universelle s'étendre jusqu'au Havre, mais plusieurs personnalités auditionnées ont insisté sur l'importance de centrer la manifestation sur une unité de lieu.

M. Jean-Michel Couve. Je félicite le rapporteur pour son rapport passionnant. Le projet d'exposition universelle n'est pas seulement fédérateur. Il favorisera le secteur du tourisme pendant dix ans. C'est donc un bel objet d'avenir. Par ailleurs, il est judicieux que la mission ait analysé précisément les causes de l'échec des précédentes candidatures françaises.

M. Guillaume Bachelay. Je joins mes éloges à ceux de mes collègues. Le projet d'exposition universelle illustre les deux missions du politique : agir dans le présent et se projeter dans l'avenir. Penser 2025 permet d'activer dès maintenant des innovations économiques, technologiques et sociales. Par ailleurs, on est d'autant plus crédible que l'on cherche à tirer les leçons du passé.

Vous avez choisi un projet à « trois P » : polycentré, progressiste et populaire.

Le choix d'un polycentrage, bien que novateur, a été validé par de grands événements sportifs.

Le mot « progrès » figure dans le rapport. Il faut mettre l'accent sur le numérique, caractérisé par la mise en réseau, la dématérialisation, la révolution digitale, et, sans faire de futurologie, anticiper les innovations qui seront à l'œuvre dans dix ans. Le rapport aurait pu insister davantage sur la transition énergétique, en mettant l'accent sur la mobilité, les transports fluviaux et l'urbanisme, qui constituent des enjeux vitaux.

Enfin, l'exposition est un projet populaire. Elle doit être une fête pour la France et pour tous les pays. Dans un monde global, on a besoin d'universel. L'événement, qui permettra aux peuples, aux nations, aux cultures de se découvrir et d'échanger, traduit l'universalisme de la France et s'inscrit d'ores et déjà dans l'histoire.

M. le président Jean-Christophe Fromantin. Au XIX^e siècle, les expositions universelles étaient baptisées « les Olympiades du progrès ». En 2025, l'enjeu sera peut-être

moins d'exposer les innovations que de remettre de l'humain dans les relations et de faire que le monde se rencontre à nouveau. « Partager des expériences » a été le mot d'ordre des jeunes, qui aspirent à une autre amitié que celle des réseaux sociaux.

*La mission d'information **adopte** le rapport à l'unanimité.*



Membres présents ou excusés

Mission d'information sur la candidature de la France à l'exposition universelle de 2025

Réunion du mardi 28 octobre 2014 à 18 heures

Présents. - M. Yves Albarello, M. Guillaume Bachelay, M. Alexis Bachelay, M. Christophe Bouillon, M. Jean-Michel Couve, M. Jean-Christophe Fromantin, M. Bruno Le Roux, M. Michel Lesage, M. Yannick Moreau, Mme Catherine Quéré

Excusé. - M. Hervé Pellois